



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 10 Septembre 2024

PROCES-VERBAL
Réunion du conseil municipal du 6 Septembre 2024

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice – PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line – CHALOT Jany – POUX Patricia - MASSKOURI Kaltoume – CAZIER Isabelle
MM.DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – BERTHET Daniel - BOILLET Stéphane – ANDRE Daniel – VION Pierre – PINDADO Nicolas – BAUDIN Clément – VIALET Eric – MARICHY Jean-Paul
Absents excusés : Nathalie SERGENT (a donné pouvoir à Jean-Paul MARICHY)
Secrétaire de séance : Jean-Paul MARICHY

Le Procès-Verbal de la séance du 19 Juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises par délégation :

- Validation de la mission Archivage avec un bordereau d'élimination transmis au Département (facturation en 2025)
- Subventions obtenues : MSA 4000 € pour l'Espace de Vie Sociale – 1512 € de la CNRACL pour l'acquisition de matériel de prévention

ADMINISTRATION GENERALE

Représentations au sein du Conseil Municipal. Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Suite au décès de Pascale Dauvergne, de nouvelles désignations doivent être effectuées au sein du Conseil Municipal.

Délégué suppléant au SYDESL : Daniel ANDRE est désigné à l'unanimité.

Commissions Municipales : Les Commissions Municipales sont maintenues sans changements, chaque élu pouvant assister à une Commission même sans en être membre.

FINANCES

Emprunt Budget Assainissement - Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme PRABEL – M.DELONG

Le Conseil Municipal avait autorisé le dépôt d'un dossier d'emprunt auprès de la Banque des Territoires, pour le Budget Assainissement. Le dossier a été validé par la Banque des Territoires pour un montant de 500 000 € affectés à terminer les opérations du schéma directeur. Les taux étant sur une tendance à la baisse, le Conseil Municipal décide d'attendre la séance d'Octobre pour la décision.

VIE ASSOCIATIVE

Bilan de la cérémonie du 24 août – Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme CHALOT – M.VION

La cérémonie du 24 août, dans le cadre particulier du 80^{ème} anniversaire de la Libération a été un grand succès, avec le partenariat d'associations et de bénévoles.

Jany CHALOT rappelle que les actions de la Commune ont été labellisées par l'Etat et le Département de Saône-et-Loire nous avait octroyé une subvention. Un bilan est fait des différents évènements qui ont eu lieu le 24 août, à la satisfaction de toutes et tous. Pierre VION suggère que le même format d'organisation soit repris en 2025 pour la cérémonie et profiter du travail réalisé pour l'exposition. Cette question sera débattue lors d'une Commission.

La subvention du Département est de 898 € répartie entre 375 € pour l'association La Veurdée ; 125 € pour la Société d'Histoire et 398 € pour la Commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le versement de la subvention au Département et sur justificatifs de leurs dépenses pour les associations. La Commune reversera la part de subvention qui leur revient aux associations.

Par ailleurs, Jany CHALOT présente le bilan financier du spectacle de la Veurdée en rappelant que des subventions espérées n'ont pas été obtenues. Au vu de ce bilan et de la qualité du spectacle présenté, il est proposé de verser une subvention communale exceptionnelle. Il est fait remarquer que le budget ne pouvait être équilibré et qu'il va encore être demandé à la Commune de compenser, ce qui n'enlève rien à la qualité du spectacle présenté : 11 voix pour verser une subvention exceptionnelle et 7 abstentions. Pour le montant, il est adopté à 1000 € par 14 voix pour et 4 abstentions.

Mise à disposition de la salle multi-usages au SESSAD de Louhans – Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme PIRAT

Le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) de Louhans qui est partenaire de l'Espace de Vie Sociale, va organiser un atelier théâtre pour des enfants en situation de handicap. Le groupe sera constitué d'enfants d'ULIS de Cuisery et d'autres communes. La salle multi-usages a été demandée pour deux après-midi par mois sur l'année scolaire (le mardi après-midi). Le projet pouvant aussi se faire à la salle de l'EVS, il n'est pas donné suite pour la salle multi-usages déjà très sollicitée.

PERSONNEL

Régime indemnitaire Police Municipale. Rapporteur : Mme PRABEL

Nous avons pu recruter une brigadière de police municipale qui va nous rejoindre par voie de mutation de Charnay-lès-Macon le 19 novembre 2024. Avec ce recrutement, nous pouvons mettre en place le nouveau régime indemnitaire des policiers municipaux qui se cale sur le régime des autres agents territoriaux avec la création de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement par le décret du 24 juin 2024. L'application du nouveau régime indemnitaire police municipale est approuvé par 17 voix pour et 1 abstention.

Questions et informations diverses

Le logement du 105, rue petite vigne des louis est reloué.

Questions des conseillers :

Isabelle CAZIER propose la mise en place de panneaux de ville jumelée aux entrées de la Commune. La proposition accueille un avis favorable, un devis sera demandé pour 4 panneaux pour le prochain budget. Pour les horaires de coupure d'éclairage, cela ne semble pas opportun, l'information étant suffisamment connue sur tout le territoire.

Franck DELONG communique les dates de travaux à la Mare Balay (question de Daniel BERTHET).

Un point sera fait sur l'éclairage du stade le soir et la sécurisation du cheminement piétons entre la déchetterie et Intermarché (questions de Stéphane BOILLET)

Autres informations :

L'inauguration des travaux de la Route de Pont de Vaux aura lieu le samedi 28 septembre suivie du repas des élus.

Pour les journées du patrimoine, l'Eglise pourra être visitée le 22 septembre après-midi. Les permanences des élus sont organisées.

Point rentrée scolaire 2024/2025 : Mme PIRAT communique au Conseil Municipal les effectifs dans chaque école ainsi que nombre d'inscrits à ce jour dans les services périscolaires.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 11 octobre

Le Secrétaire,
Jean-Paul MARICHY

LE MAIRE
Béatrice LACROIX-MFOUARA